

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 841

présenté par

M. Salen, M. Cinieri, M. Fromion, M. Vitel, Mme Pons, Mme Boyer, M. Perrut, M. Lazaro et
M. Cherpion

ARTICLE PREMIER**(RAPPORT ANNEXÉ)**

Compléter l'alinéa 10 par la phrase suivante :

« Ceci s'explique aussi par la diminution du taux de scolarisation des 15-19 ans en France entre 1995 et 2010 selon l'OCDE, alors même que ce taux progresse en moyenne de 10,4 % dans les autres pays de cette organisation. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette précision permet une mise en perspective de la diminution de la scolarisation sur une longue période permettant d'apprécier des causes structurelles qui expliquent ce résultat médiocre.